

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

19 mars 2024

DATE D’AFFICHAGE

19 mars 2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	13
Votants	11

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 29 MARS, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Madame Catherine LEFEBVRE, 1^{er} Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Monsieur Germain **LELARGE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI** – Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

EXCUSÉS : Monsieur Michel MARESCOT donne pouvoir à Madame Anne JOSEPH, Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE, Monsieur David MARES.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF

FOOD TRUCK

Madame Catherine LEFEBVRE, Adjoint au Maire informe le Conseil Municipal que Mme Solange ROBILLARD et M Enzo PENSATO—GLEIZE, gérants de la SARL A BON PORT, sollicitent l’autorisation d’implanter un food- truck sur la commune du 1^{er} juillet au 31 août 2024 et peut-être le week-end de l’ascension (du 08/05 au 12/05/24) si le site est opérationnel.

Madame Catherine LEFEBVRE, Adjoint au Maire propose de fixer les tarifs suivants :

- pour le week-end de l’ascension, un tarif de 180€ tout compris.
- pour cet été :
 - 500€ la place de parking,
 - 1 920€ le droit de terrasse,
 - 100€ la carte de stationnement pour 1 véhicule,
 - 2% du chiffre d’affaires de l’été

Le Conseil propose un emplacement à côté de la place du Docteur Philippe.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE Mme Solange ROBILLARD et M Enzo PENSATO—GLEIZE, gérants de la SARL A BON PORT, à implanter son food truck le week-end de l’ascension (du 08/05 au 12/05/24) et du 1^{er} juillet au 31 août 2024 sur la commune.

FIXE les tarifs suivants :

- pour le week-end de l'ascension, un tarif de 180€ tout compris.
- pour cet été :
 - 500€ la place de parking,
 - 1 920€ le droit de terrasse,
 - 100€ la carte de stationnement pour 1 véhicule,
 - 2% du chiffre d'affaires de l'été

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 1^{er} Adjoint au Maire
Catherine LEFEBVRE

